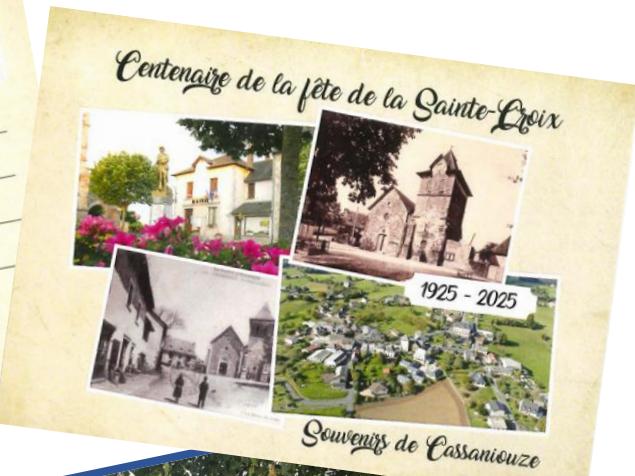


CASSANIOUZE 2025

CENTENAIRE DE LA FÊTE 1925 - 2025



N° 32

REALISATIONS 2025

- Multiple rural
- STEP

03

TARIFS COMMUNAUX

- Taxes foncières
- Eau – Assainissement
- Cantine
- Locations de salle

08

IMPÔTS LOCAUX ET ETAT CIVIL

10

QUOI DE NEUF DANS LA COMMUNE ?

11

- Elections municipale
- Vie scolaire
- Transport à la demande

ANIMATIONS 2025

17

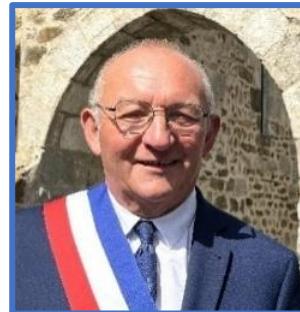


CÉRÉMONIE DU CENTENAIRE DE LA FÊTE DE CASSANIOUZE

23

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

31



Le mot du maire

L'année 2025 touche à sa fin, marquée par de nombreux projets et événements qui ont rythmé la vie de notre commune.

Deux projets majeurs ont été menés cette année dans un contexte budgétaire exigeant : Le multiple rural a connu une avancée significative avec la finalisation des études, des diagnostics et de l'appel d'offres et la création de la nouvelle station d'épuration, dont les études et démarches administratives se sont poursuivies tout au long de l'année.

Sur le plan du patrimoine, la rénovation du monument aux morts a redonné à ce lieu de mémoire toute la solennité qu'il mérite et l'acquisition d'un nouveau système d'alarme pour l'église a permis de renforcer la sécurité du patrimoine religieux.

En juin 2025, la commune a dû faire face à d'importants dégâts causés par des vents violents qui ont endommagé plusieurs bâtiments communaux, la voirie ainsi que la sapinière du plan d'eau. Grâce à la réactivité des artisans et à l'implication du personnel communal, la plupart de ces dégâts ont pu être rapidement réparés.

L'année 2025 aura également été marquée par deux événements majeurs mêlant convivialité et mémoire collective : D'une part, la parution du livre « Promesse » et l'exposition photographique « Pauses et Poses », ont permis à Pierre Soissons de mettre une nouvelle fois en lumière les habitants de la commune, photographiés dans leurs lieux de vie vingt-cinq ans après sa première édition, d'autre part, la célébration du centenaire de la Fête de Cassaniouze, ponctuée notamment par une cérémonie du souvenir au monument aux morts, la remise des médailles du bénévolat et un hommage appuyé rendu à Germain Blanc, coureur cycliste renommé et enfant de CASSANIOUZE.

À travers ces événements et ces moments partagés c'est toute notre communauté qui s'est une nouvelle fois mobilisée avec solidarité et attachement à son territoire.

Au nom du Conseil municipal, je vous adresse mes remerciements pour votre participation à la vie de la commune et vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2026, qu'elle vous apporte santé et sérénité.

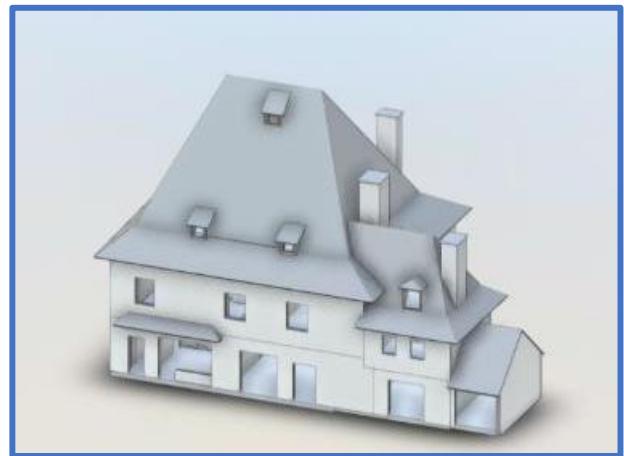
Fidèle à la tradition, la cérémonie des vœux à laquelle chacun est chaleureusement convié le **dimanche 18 janvier 2026**.

Michel CASTANIER

Réalisations 2025

Un projet au service du patrimoine local

Le projet initié en 2023, destiné à la création d'un commerce, d'un appartement et de plusieurs gites d'étape, vise conformément aux dernières recommandations des services des Bâtiments de France (ABF) à préserver un immeuble emblématique du centre-bourg de Cassaniouze et, plus largement, du patrimoine cantalien. Compte tenu des modifications apportées au projet initial, une demande de permis de construire modificatif a été déposée auprès du service administratif compétent. Suite à son accord, une procédure de consultation des entreprises a été lancée dans le cadre de l'attribution des marchés. Cette consultation organisée sur la base d'un allotissement en 14 lots invitait les candidats à répondre à un cahier des charges précis. Au total 30 offres ont été reçues et examinées. Dans l'attente des subventions demandées les travaux ne débuteront pas avant le printemps 2026.



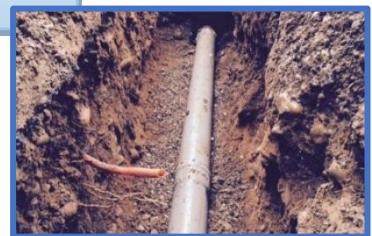
Réhabilitation des réseaux d'assainissement et renouvellement de la station d'épuration

Dans le cadre du projet de renouvellement de la station d'épuration du bourg de Cassaniouze, des études préalables ont été réalisées par le CIT pour un montant de 1 500,01 € TTC. Les diagnostics ont été effectués par la société ACDEAU pour un montant de 6 688,08 € TTC. Cette dernière est également désignée pour assurer le suivi de l'ensemble du chantier.

Les travaux de mise en conformité du système d'assainissement collectif existant ont été réalisés

et achevés en septembre par l'entreprise LAPIERRE, pour un montant de 111 225,12 € TTC.

Il reste à procéder au raccordement du quartier Bel Air, ainsi qu'à la réalisation d'une étude approfondie relative à l'assainissement du camping « Le Cantalou ». Des fuites d'eau ayant été constatées en 2025 ainsi que lors des années antérieures, il apparaît indispensable de disposer d'une situation conforme et pérenne préalablement à tout engagement de travaux.



Travaux sur les stations de pompage

Des travaux ont été réalisés par l'organisme Acténium au titre du changement de la conduite de la station de pompage du Garrigol pour un montant de 3 367,34 TTC et du changement du compteur de la station de pompage du Moulin d'Auze pour un montant de 4 390,75 TTC.

Travaux de voirie

Les travaux de rénovation des voiries, réalisés en 2025 par l'entreprise COLAS pour un montant de 58 857,21 € TTC, se sont achevés fin septembre. Ils ont concerné les secteurs de la Viale, Fourcous (Lacoste), le Prat, Courbesserre, la route du Plan d'eau et Servant.



FOURCOUS
avant travaux



LA VIALE
Avant



LA VIALE
après travaux



LE PRAT

Recensement de la population 2025



Le recensement de la population concerne l'ensemble de la population vivant en France. Mais les années de recensement diffèrent selon les communes. Dans celles de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les cinq ans et toute la population est concernée. Le recensement est important car il permet de calculer la dotation globale de fonctionnement (DGF) à laquelle une commune peut prétendre.

Le recensement de la population de CASSANIOUZE s'est déroulé en 2025. Il a été réalisé avec efficacité, sérieux et professionnalisme par Bruno Felgines, que nous tenons à remercier chaleureusement. Qui mieux qu'un enfant de la commune qui connaît parfaitement les lieux, pour mener à bien cette mission. Conformément à la procédure nationale, les résultats ne sont immédiats et n'ont pas encore été validés. Les « populations de référence » de l'année considérée seront publiées par l'INSEE à la fin du mois de décembre N+2.

La population de référence au 1^{er} janvier 2023 en vigueur à compte du 1^{er} janvier 2026 est de 523 habitants

La fibre en remplacement du réseau cuivré

Le Réseau Téléphonique Commuté (RTC), technologie historique utilisée pour les lignes fixes sans box, repose sur une infrastructure en cuivre aujourd'hui obsolète. Les équipements nécessaires à son fonctionnement arrivant en fin de vie, ce réseau est progressivement fermé sur l'ensemble du territoire français. Cette évolution concerne également les foyers équipés d'un téléphone fixe branché directement sur une prise murale.

Ainsi, si vous utilisez encore un téléphone fixe RTC



ou un accès internet ADSL, vous devrez prochainement migrer vers de nouvelles technologies : la fibre optique, les réseaux mobiles très haut débit (4G/5G) ou le satellite.

Pour savoir si votre logement est raccordable à la fibre, vous pouvez consulter le site : www.auvergne-numerique.fr.

Conseil : N'attendez pas le dernier moment pour effectuer cette transition. Contactez dès à présent votre opérateur afin d'éviter les démarches frauduleuses et les saturations liées aux dernières périodes de migrations.

Eglise de Cassaniouze et du village du Prat

Afin de garantir la sécurité de l'église de Cassaniouze et de prévenir toute dégradation ou vol, une nouvelle alarme a été installée par l'entreprise Y2S Technologie de M. Yannick Lavaissière, pour un montant 1 343,39 € TTC. L'alarme assure notamment la protection d'une statue, de la croix processionnelle de la petite chapelle, les objets de culte ayant appartenu aux Enfarinés de la Bécarie ainsi que divers objets religieux provenant de l'église du Prat.



Afin de remédier aux effets de l'usure du temps, une nouvelle porte de l'église du Prat a été réalisée par M. Dureuil pour un montant de 2 148 € TTC.

Construction de logements sociaux par Cantal Habitat

L'Office Public de l'Habitat, Cantal Habitat, prépare actuellement la construction de deux nouveaux logements sociaux, de type T4, sur des parcelles viabilisées prêtes à accueillir des habitations dans le lotissement des Violettes. Ces logements permettront à de nouvelles familles de s'installer et de contribuer ainsi à la vie de notre village.



Ordures ménagères

La collecte et la gestion des ordures ménagères sont assurées par la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne. Par rapport à l'an dernier, la redevance (REOM) sera revalorisée de 2%, soit 232 € par foyer. Ce montant est identique pour les résidences principales comme pour les résidences secondaires.



Caméra de surveillance



Face à la recrudescence des dépôts sauvages de déchets aux points d'apport volontaire, la Communauté de communes envisage l'installation de dispositifs de vidéoprotection, aux frais des communes candidates, afin de pouvoir identifier et sanctionner les auteurs de ces incivilités. Une étude est actuellement en cours en vue d'un achat groupé.

Cyber Cantal

Le bus départemental « Cyber Cantal » a effectué plusieurs haltes à Cassaniouze. Il a permis de rapprocher les habitants des services de diverses administrations, facilitant ainsi leurs démarches et leur accès au numérique.

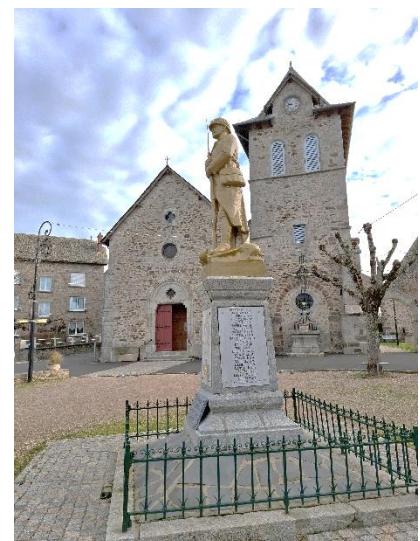


Monument aux morts

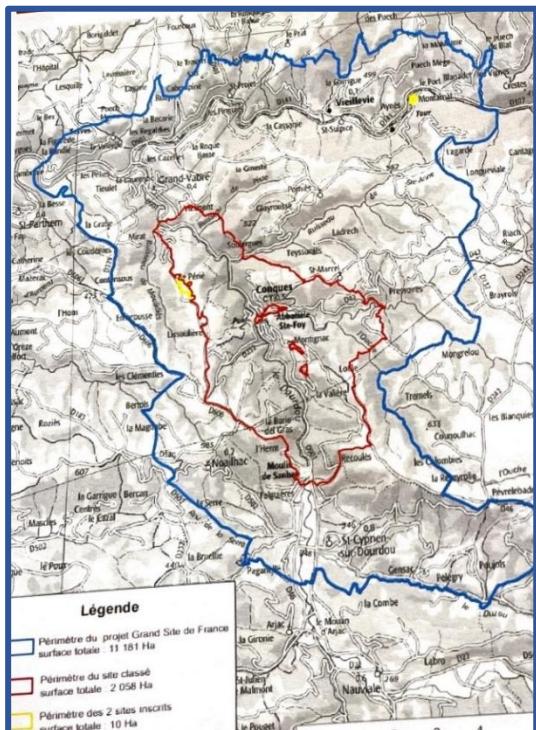
La rénovation du monument aux morts a été réalisée par M. Dimitri Vico, artisan peintre et par Mme Valérie Mondon, calligraphe, pour un montant de 4 800 € TTC.

L'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre a attribué une subvention de 2 486 € et le comité du Souvenir Français du Cantal, par son délégué général départemental M. Pierre Lheureux, une somme de 1 000 €.

La municipalité remercie chaleureusement les deux organismes pour l'aide financière apportée à cette restauration.



Grand site de France : Conques, vallée Lot et Dourdou



Le Grand Site « Conques Vallées Lot et Dourdou » est engagé dans une démarche visant à obtenir la reconnaissance nationale « Grand Site de France ». Depuis l'adhésion de la commune de Cassaniouze à cette initiative portée par Conques, une première feuille de route de quatre ans (2022-2025) a été élaborée et mise en œuvre. Celle-ci fixe plusieurs objectifs : préserver les paysages et le patrimoine, gérer la fréquentation notamment touristique et valoriser les ressources ainsi que les savoir-faire locaux.

Au moment d'établir le bilan de ces actions, le Grand Site estime répondre aux exigences du label et souhaite désormais présenter officiellement sa candidature à la

reconnaissance « Grand Site de France » auprès du Ministère de la Transition Écologique.

Pour enrichir cette démarche, les habitants ont été invités en 2025 à partager leur perception sur la démarche, leur vision de « l'esprit des lieux », ainsi que leurs remarques sur le bilan et les perspectives. Un questionnaire en ligne, diffusé pendant six semaines, a recueilli plus de 550 réponses. Le prochain bulletin d'information du Grand Site en proposera et apportera des réponses aux questions les plus fréquentes.

Des sorties « lieux » mêlant également été ont permis de celles



intitulées « A la recherche de l'esprit des cheminement et pratiques artistiques, ont proposées. Enfin, plusieurs réunions publiques présenter et partager les actions réalisées et envisagées à l'horizon 2033.

Prochaines étapes : la validation du projet de candidature par le comité de pilotage, co-présidé par la Préfecture de l'Aveyron, le 19 décembre, suivie d'une phase d'instruction tout au long de l'année 2026. L'attribution du label pourrait intervenir fin 2026 ou début 2027



Tarifs communaux 2026

EAU - ASSAINISSEMENT	
Location entretien compteur	78,00 €
Consommation de 0 à 1 000 m ³ (le m ³)	1,00 €
Consommation supérieure à 1 000 m ³ (le m ³)	0,80 €
Abonnement assainissement collectif	35,00 €
Assainissement (le m ³)	1,60 €
Remplacement compteur gelé ou cassé	100,00 €
CANTINE	
QF <= 1 000	1,00 €
QF >= 1 001 et <= 2 000	2,00 €
QF >= 2 001	3,00 €
Repas enseignant	6,50 €
GARDERIE (à compter de septembre 2026)	
Matin	2,00 €
Soir (y compris le goûter)	2,50 €
Matin et soir	3,00 €
CIMETIERE	
Concession perpétuelle (le m ²)	60,00 €
Case de columbarium (30 ans)	450,00 €
LOCATION SALLE MULTI-ACTIVITÉS	
Particulier résident sur la commune	200,00 €
Particulier non résident sur la commune	250,00 €
Associations dont le siège social est à Cassaniouze	Gratuit
Associations hors commune	150,00 €
Chèque de caution location salle	400,00 €
Chèque de caution activités hebdomadaires des associations de la commune	50,00 €
Chèque de caution Barnum ou chapiteau	300,00 €
LOCATION TÉLÉCENTRE	
Par jour	10,00 €
Par mois	30,00 €

Eaux et assainissement

En cas de retard dans le relevé de votre compteur d'eau, votre consommation fera automatiquement l'objet d'une estimation

Location télécentre

Le télécentre de CASSANIOUZE est équipé de la fibre optique. Il propose également une connexion WIFI et un accès à Internet en très haut débit.

La commune met à disposition quatre postes de travail, des bureaux privatifs garantissant la confidentialité, une salle de réunion, une imprimante couleur A3 et un télécopieur. Les réservations s'effectuent auprès du secrétariat de mairie au 04 71 49 90 03



Garderie

Les horaires de la garderie sont inchangés :

7h15 à 8h50 et 16h30 à 18h45

Location salle communale

POUR RAPPEL les directives communales sont les suivantes :

- Les clés de la salle ainsi que les matériels (tables, chaises, bancs, barnums etc ...) ne sont accordées qu'à l'issue de l'état des lieux et après la signature du contrat et la remise des chèques de location et de caution (à libeller à l'ordre du service gestion comptable d'Aurillac (SGC)).
- **Le rangement et le nettoyage de la salle et des matériels (tables, chaises, barnums)** devront être correctement réalisés au terme de chaque prêt.
- Le chauffage devra être utilisé avec parcimonie et selon les consignes précises qui ont été données aux associations.

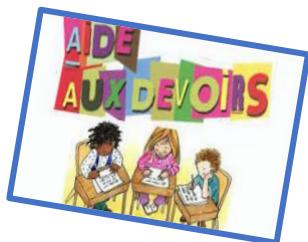
Cantine

Le soutien de l'Etat en faveur de la tarification sociale dans les cantines scolaires destiné aux communes de moins de 10 000 habitants, a été reconduit en 2025. Dans ce cadre, la commune a également renouvelé l'application de la tarification sociale pour l'exercice 2025-2026 (cf tableau page 8).

Aide aux devoirs

La commune propose un service gratuit d'aide aux devoirs, réservé aux enfants inscrits à la garderie du soir. Ce dispositif repose sur l'intervention de bénévoles, dont la mission est clairement définie : Les encadrants n'ont pas vocation à remplacer le suivi scolaire qui relève exclusivement de la responsabilité des parents. Leur rôle consiste à accompagner les enfants dans la réalisation de leurs devoirs, sans assurer ni vérification systématique, ni enseignement individualisé.

Un grand merci à Mesdames LEYBROS et BOURDIOL qui encadrent l'aide au devoir bénévolement deux fois par semaine.



Impôts locaux

Les taux d'imposition communaux ont été reconduits en 2026 à l'identique de ceux appliqués en 2025.

TAXE FONCIÈRE BÂTI	TAXE FONCIÈRE NON BÂTI	TAXE d'habitation pour résidence secondaire
39,71 %	73,11 %	10,53 %

Etat civil 2025

Bienvenue



3 naissances

- ❖ Maxim, Gabin COERS
05 mars 2025
- ❖ Judith PREHER
19 septembre 2025
- ❖ Ezio ISCHARD
15 novembre 2025



Condoléances

- ❖ 16 mai 2025 FELZINES Germaine épouse LASSALE - 87 ans - Le Prat
- ❖ 18 mai 2025 TEXERAUD Jean - 82 ans Les Setties
- ❖ 05 juillet 2025 DELORT Jean - 86 ans Le Bourg
- ❖ 29 juillet 2025 PLANTECOSTE Denise 99 ans - Roquemaurel
- ❖ 09 octobre 2025 MAS Marie-Antoinette 79 ans - La Guizardie
- ❖ 17 octobre 2025 BROHA Marie-Louise épouse PINQUIER - 97 ans - Lacamp
- ❖ 19 octobre 2025 AYMOND Josette épouse ROSSIGNOL - 85 ans - Combécroze
- ❖ 20 octobre 2025 PINQUIER Robert 90 ans - Le Bourg



Félicitations

3 mariages

- ❖ Pierre BRUXELLE et Anais LACASSAGNE
19 juillet 2025
- ❖ Peter BRAURE et Alexandra PALADE
02 aout 2025
- ❖ Quentin PINQUIER et Aline CROUTE
23 aout 2025

Quoi de neuf dans la commune ?

■ Elections municipales 2026

— Changement du mode de scrutin

La loi du 21 mai 2025 généralise le scrutin de liste paritaire et prévoit des adaptations propres aux communes de moins de 1000 habitants.

Applicable dès les élections municipales de mars 2026, cette loi met un terme à la possibilité de panchage pour les électeurs (listes bloquées) et comprend des mesures visant à faciliter sa mise en œuvre.

La liste devra être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Il sera possible de déposer une liste incomplète comptant jusqu'à deux candidats de moins, mais aussi jusqu'à deux candidats de plus.

La parité stricte s'appliquera également aux conseillers municipaux candidats aux fonctions d'adjoints. Cette parité ne s'impose pas au couple maire/1er adjoint. En revanche, pour le remplacement d'un adjoint en cours de mandat, le respect de la parité ne sera pas exigé.

Pour Cassaniouze le nombre de conseillers municipaux est de 15, cependant une liste de 13 candidats ou de 17 candidats sera réputée complète.

— Inscriptions sur les listes électorales

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune. L'inscription peut se faire en ligne jusqu'au sixième mercredi précédent le scrutin.

Pour demander une inscription sur les listes électorales, vous devez remplir deux conditions cumulatives :

Avoir le droit de vote, ce qui implique de :

- posséder la nationalité française ;
- être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour
- jouir de ses droits civils et politiques.

Avoir une attaché avec la commune au titre de :

- votre domicile principal ;
- votre qualité de contribuable ;
- votre qualité de gérant de société.

À l'appui de votre demande d'inscription, vous aurez à transmettre plusieurs documents :

- un justificatif de votre identité (par exemple votre carte nationale d'identité) ;
- un justificatif de votre lien avec la commune de vote (par exemple votre facture d'électricité)

Si vous êtes citoyen d'un autre pays de l'Union européenne, vous devrez transmettre :

- une déclaration sur l'honneur précisant votre situation électorale. Vous pouvez effectuer cette déclaration directement en ligne.

Grâce au téléservice, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales en ligne.

Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales de votre commune en vous rendant à la mairie. Il faudra fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un formulaire cerfa n°12669 de demande d'inscription disponible en mairie.

Vie scolaire



Sous la direction de Mme Céline LABORIE, l'équipe enseignante, composée de 3 professeurs des écoles - 2 titulaires à temps partiel et une remplaçante - encadre 25 élèves répartis en deux classes.

L'école dispose de l'ensemble du matériel nécessaire à un enseignement favorable au développement intellectuel et physique des enfants. Les règles d'hygiènes sont respectées : lavage des mains, aération des salles de classe à chaque récréation ...

Evolution des effectifs :

Départs et arrivées en septembre 2025 : 2 élèves sont partis au collège en classe de 6^{ème} et 3 nouveaux élèves ont intégré la petite section de maternelle.

L'Académie de Clermont-Ferrand a récemment réalisé une projection des effectifs pour les trois prochaines années. Celle-ci fait apparaître un maintien des effectifs à 25 élèves pour les années 2026 et 2027, ainsi qu'une évolution portant les effectifs à 26 élèves à l'horizon 2028.

Répartition des élèves :

Maternelle : 9 élèves

- ♦ 3 en petite section (PS), 4 en moyenne section (MS) 2 en grande section (GS)

Elémentaire : 16 élèves

- ♦ 3 en cours primaire (CP), 6 en cours élémentaire 1 (CE1), 2 en cours élémentaire 2 (CE2), 2 en cours moyen 1 (CM1), 3 en cours moyen 2 (CM2)

Organisation pédagogique :

- ♦ Mme Céline LABORIE (Directrice) enseigne à temps partiel auprès des CE1, CE2, CM1 et CM2 (13 élèves). Elle ne travaille pas le lundi
- ♦ Mme Karine MOUGNAUD est en charge également à temps partiel, des maternelles et des CP (12 élèves). Elle ne travaille pas le jeudi et le vendredi
- ♦ Mme Louise FAURE, complète les temps partiels le lundi, le jeudi et le vendredi ainsi que 12 mardis dans le cadre de la décharge de direction.

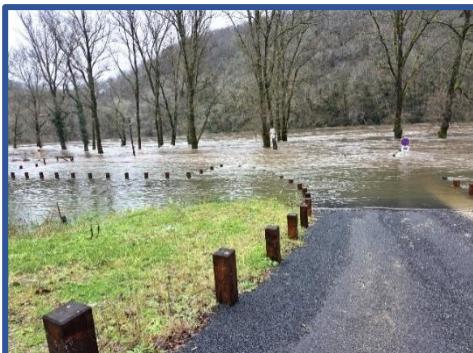
Actions et projets 2025-2026

- **7 octobre** : regroupement sportif de course longue à Lafeuillade
- **10 octobre** : 1^{er} exercice incendie. Un second sera organisé au cours de l'année. Deux exercices relevant du Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS) sont également prévus : l'un portant sur le risque « d'attentat-intrusion » et l'autre sur un « risque majeur ».
- **14 octobre** : sortie en forêt dans le cadre d'un travail de classe consacré à l'automne
- **novembre et décembre** : 5 séances d'occitan pour les deux classes
- Poursuite du programme « savoir rouler » avec ouverture possible au CE1
- Projet d'Initiation aux arts du cirque (sous réserve de financement communal)
- Participation au projet « École promotrice de santé », visant à favoriser les apprentissages et à améliorer le bien-être et la santé des écoliers.

Par ailleurs, la Communauté de Communes de la Chataigneraie Cantalienne propose de prendre en charge la remise à neuf des vélos à hauteur de 25 € par vélo.

Inondation à Saint-Projet

Fin décembre de fortes pluies ont entraîné une crue du Lot, provoquant des inondations à Saint-Projet de Cassaniouze.



Médiathèque et boîte à livres

Une médiathèque gratuite, installée au sein de l'agence postale et régulièrement approvisionnée par les services du Département, met à votre disposition un large choix de livres pour tous les âges : romans, documentaires, bandes dessinées, CD, ouvrages en gros caractères et aussi des livres audios.



► Une boîte à lire, située sur la place, vous permet également d'emprunter gratuitement ou de déposer librement des ouvrages. Cette initiative encourage le partage et facilite l'accès à la lecture pour tous. N'hésitez pas à y participer en apportant les livres que vous souhaitez faire découvrir !

A l'honneur

Cette année notre ATSEM Delphine Lacoste a fêté auprès des enfants de l'école sa 30ème année de service.

Arrivée le 19 Mai 1995 pour un remplacement au pied levé en classe de maternelle elle n'en est jamais repartie et a toujours su garder son enthousiasme et son sourire pour aider les petits et les grands.



Entretien des sentiers, des parterres communaux, du GR 465 et des berges du Lot

Depuis de nombreuses années, plusieurs d'entre vous s'investissent bénévolement dans l'entretien des espaces naturels de la commune. Grâce à votre engagement fidèle, les sentiers restent accueillants, les parterres fleuris, et les rives du Lot dégagées, offrant à chacun un cadre champêtre agréable et préservé.

Un grand merci à tous pour l'énergie et le temps que vous consacrez à cette démarche collective

qui permet de préserver la beauté de notre cadre de vie et de maintenir ouverts des lieux que chacun peut ensuite apprécier librement.



En installant les chapiteaux chaque été pour permettre le bon déroulement des marchés nocturnes votre savoir-faire contribue directement à la réussite de ces événements qui animent la vie de notre commune.



Panneau Pocket



PANNEAU POCKET :

Application d'information communale gratuite

Fin 2025, 508 smartphones ou tablettes possèdent Cassaniouze dans leurs favoris

Suivez le guide pour télécharger simplement l'application et recevoir nos actualités en temps réel

- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- 2 Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !
- 3 Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".
- 4 Enfin, cliquez sur le cœur pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications. Bonne utilisation !

BONNE UTILISATION !

Encore plus simple,
scannez pour
télécharger l'appli !



France services

France services



France Services de Montsalvy

Hôtel Numérique 25 Rue du Tour de Ville
15120 MONT SALVY
msp.montsalvy@chataigneraie15.fr
04 71 49 64 37

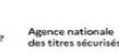
HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi au vendredi: 8h30-12h30
Lundi au jeudi : 13h30-17h00
sur rendez-vous

FRANCE SERVICES, un service public de proximité

L'Espace France Services vous accompagne dans vos démarches dans les domaines suivants :

- FAMILLE / CITOYENNETÉ : CAF en ligne, impôts ...
- SANTÉ : compte Ameli (CPAM)
- RETRAITE
- EMPLOI : recherche d'emploi, espace personnel Pôle emploi
- TRANSPORTS: carte grise, permis de conduire
- DROITS
- LOGEMENT

Vous pourrez bénéficier d'un libre'accès à des postes informatiques, connectés à internet et être accompagné dans l'utilisation des équipements informatiques (ordinateur, scanner, système visio, imprimante, ...)



LES PERMANENCES

CAF du Cantal en visio-accueil	Du lundi au vendredi, sur rendez-vous à l'accueil
Cantal RéNOV' ENERGIE	Un jeudi par mois de 9h00 à 12h00, sur rendez-vous 04 71 46 49 00
CCI (Chambre de commerce et d'industrie)	Sur rendez-vous 04 71 45 40 40
CIDFF (Centre d'Information aux Droits des Femmes et des Familles)	Sur rendez-vous 04 71 46 89 50
Conseil Départemental du Cantal Services sociaux	Le Jeudi tous les 15 jours de 9h30 à 12h00, sur rendez-vous 04 71 46 99 62
CPAM en visio-accueil	Du lundi au vendredi, sur rendez-vous à l'accueil
Dispo-services	Lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, sans rendez-vous 04 71 43 52 97
Mission Locale	Le mercredi tous les 15 jours de 9h30 à 12h00, sur rendez-vous 04 71 45 60 35
MSA	Sur rendez-vous 04 71 64 66 46
Point justice	Sur rendez-vous
CDAD / APAJ 15 /UDAF Conciliateur de Justice	Numéro vert : 3039
SOLIHA	Le 4ème jeudi du mois de 10h00 à 12h00, sans rendez-vous 04 71 48 32 00
UNA ASED (Union Nationale d'aide – Association des Services à Domicile)	Le 2ème mercredi du mois de 10h00 à 12h00, sans rendez-vous 04 71 48 42 46

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Urbanisme 2025

- Permis de construire : 4
- Déclarations préalables de travaux : 9
- Certificats d'urbanisme : 27

POUR INFO, les dossiers d'urbanisme peuvent être déposés soit directement au guichet unique de la CABA sur le site dédié : <https://public-ads.caba.fr/Login/Particulier>, soit à la mairie de Cassaniouze.

Déjections animales : un peu de civisme, beaucoup de propreté !

Trop de déjections de chiens et de chats sont encore retrouvées sur nos espaces publics communaux. Pour préserver la propreté du village et le confort de tous, merci aux propriétaires de ramasser systématiquement les excréments de leurs animaux et de veiller à éviter les nuisances.

Plusieurs chats errants circulent dans le village. Merci de ne pas les nourrir.

Un petit geste de civisme = un village propre et agréable pour tous !

DÉJECTIONS ANIMALES : STOP AUX OUBLIS !



MERCI AUX PROPRIÉTAIRES DE RAMASSER !
UN PETIT GESTE DE CIVISME

Transport à la demande

+ D'INFO'S

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA CHÂTAIGNERAIE CANTALIENNE

PÔLE DE SAINT MAMET LA SALVETAT
04 71 49 33 30

PÔLE DE LAROQUEBROU
04 71 46 05 11

PÔLE DE MONTSALVY
04 71 49 64 37

PÔLE DE MAURS
04 71 46 87 17

TARIFS

10 € le trajet en Châtaigneraie cantalienne
20 € le trajet vers Aurillac ou Arpajon-sur-Cère
1 trajet = aller-retour ou aller simple

- Limite de 25 déplacements par personne et par an
- Mineurs accompagnés obligatoirement d'un adulte
- Règlement disponible dans tous les taxis
- Les transports médicalisés pris en charge par la Sécurité sociale et les urgences médicales ne sont pas autorisés
- Animaux admis seulement dans un sac de transport

C'EST QUOI LE TRANSPORT À LA DEMANDE ?

Le Transport à la demande est un service mis en place par la Communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne à destination des habitants du territoire.

QUEL TRAJET ?

- Vers Aurillac et Arpajon-sur-Cère, le mardi et le mercredi, uniquement pour des motifs spécifiques (médicaux, administratifs), vers des arrêts prédéfinis.
- Sur le territoire de la Châtaigneraie cantalienne les autres jours, vers des arrêts prédéfinis ou des destinations libres.

COMMENT FAIRE ?

- 1 Votre trajet doit être réservé au plus tard la veille de votre déplacement avant 14h auprès de la compagnie de taxis la plus proche de votre domicile.
- 2 Le taxi vient à votre domicile pour vous emmener à destination puis vous reconduit chez vous.
- 3 Le montant du trajet est à régler auprès de votre taxi (le trajet prévu ne peut être modifié).

QUELLES DESTINATIONS & HORAIRES ?

	MATIN	APRÈS MIDI
LUNDI	COMMUNES DE LA CHÂTAIGNERAIE Arrêts prédéfinis uniquement	COMMUNES DE LA CHÂTAIGNERAIE Destinations libres
MARDI	AURILLAC ET ARPAJON-SUR-CÈRE Arrêts prédéfinis uniquement	
MERCREDI	AURILLAC ET ARPAJON-SUR-CÈRE Arrêts prédéfinis uniquement	
JEUDI	COMMUNES DE LA CHÂTAIGNERAIE Arrêts prédéfinis uniquement	COMMUNES DE LA CHÂTAIGNERAIE Destinations libres
VENDREDI	COMMUNES DE LA CHÂTAIGNERAIE Arrêts prédéfinis uniquement	COMMUNES DE LA CHÂTAIGNERAIE Destinations libres
SAMEDI		
DIMANCHE	MARCHÉ DU ROUGET-PERS	

ARRÊTS PRÉDÉFINIS

À AURILLAC :
CMC, hôpital, France travail, centre-ville, accès de jour « Le clos des Alouettes », EHPAD, gare, aéroport

EN CHÂTAIGNERAIE CANTALIENNE :
Maisons France services, maisons de santé et tous professionnels de santé, EHPAD, gares SNCF et arrêts de car, marchés, commerces

À ARPAJON-SUR-CÈRE :
Professionnels de santé et EHPAD

COORDONNÉES DES TAXIS



MARCOLÈS

ROBERT Odette
04 71 46 70 27
06 87 58 89 28

LAROQUEBROU

NAVARRE Christian
04 71 46 00 50
Bonnet Marie-Laure
06 24 84 08 01

LE ROUGET-PERS

BEX Julien
06 82 44 57 81

MAURS LAROQUEBROU LE ROUGET-PERS

AT2S BAISSAC-BAYOL
04 71 62 20 20

SIRAN

ESTOURSY Vanessa
06 79 94 33 78

MONTSALVY

PUECH Pierre
04 71 62 55 50

SAINTE-MAMET-LA-SALVETAT

CHAUVET Olivier
06 81 90 72 18

Animations 2025

Dimanche 12 janvier



(*) En présence du sous-préfet, Hervé Demai, du député Vincent Descœur, du sénateur Stéphane Sautarel, d'Isabellé Lantuejoul, vice-présidente du conseil départemental, d'Isabelle Lemaire, vice-présidente de la communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne, de Bernard Lefèvre, président du grand site de Conques.

La traditionnelle cérémonie des vœux s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et conviviale, en présence de nombreuses personnalités politiques venues saluer le dynamisme de notre commune. Ce rendez-vous incontournable du début d'année a permis de dresser le bilan des actions menées, de présenter les projets à venir et de remercier toutes celles et ceux qui contribuent, chaque jour, à la vitalité de notre territoire.

L'orchestre **Annycroch's** a assuré l'animation musicale, apportant une note festive et conviviale à l'événement.

Au-delà des discours et des perspectives d'avenir, ce moment de rassemblement permet de tisser ou de renforcer des liens entre habitants, élus, associations et partenaires locaux. Car c'est bien là toute la richesse de cette cérémonie : permettre à chacun de se connaître, de dialoguer, et ainsi de participer à forger l'âme de notre commune.



Samedi 22 février

La troupe amateur **Les Confipotes** de Marcolès est venue présenter, devant un



public nombreux et conquis, la pièce de théâtre « *La Poule aux œufs d'or* », interprétée avec talent et enthousiasme.



Mardi 24 février



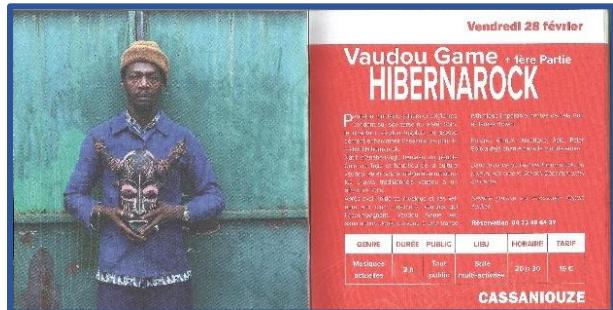
1985
2025
40 ans

Café mémoire

Pour la première fois à Cassaniouze, l'association France Alzheimer a proposé au cours de l'année plusieurs rendez-vous « Café Mémoire », accessibles gratuitement et ouverts à tous. Ces rencontres offrent un temps de parole privilégié, permettant à chacun de s'informer, d'écouter et de partager autour de la maladie d'Alzheimer, dans le cadre bienveillant et convivial de l'Auberge des Voyageurs.



Vendredi 28 février



Dimanche 16 mars : Concert



La chorale Si Ça Vous Chante de Montsalvy a embarqué le public dans un voyage musical mêlant variété française et folklore américain et canadien.

Une prestation chaleureuse, portée par une ambiance conviviale et amicale !



	Le toit de ma maison Nana MOUSKOURI
	L'arbre est dans ses feuilles Tradi CAJUN
	Alléluia Léonard COHEN
	Mamy blue Nicoletta
	Le jour de clarté Graeme ALLWRIGHT
	Ma terre, mes racines, mon Cantal
	Chœur « Si ça vous chante »
	Chef de choré Georges SAONI

Étrangers dans la nuit Hervé VILARD

Je viens du sud Michel SARDOU

Le cœur est un oiseau Richard DESJARDINS

Sur la place Jacques BREL

Le chemin de papa Joe DASSIN

Je revois la rivière D. Merritt CASEY

C.D. OVERTON

Conquest of the paradise

Bande originale du film 1492

Mercredi 19 mars : Commémoration



Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



Dimanche 27 avril : Commémoration

Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.

Ils furent des millions, arrachés à leurs vies, à leurs foyers, à leurs familles. Juifs, résistants, opposants politiques, otages, homosexuels, tsiganes, témoins de Jéhovah, personnes handicapées ou réfractaires : tous ont été pris dans l'engrenage d'un système méthodiquement conçu pour déshumaniser, humilier et anéantir.

Déportés, marqués comme du bétail, ils étaient identifiés par des triangles de couleur, symbole de leur prétendue « catégorie » :

- triangle rouge pour les prisonniers politiques
- triangle noir pour les « asociaux »,
- triangle marron pour les Tsiganes,
- triangle rose pour les homosexuels,
- triangle bleu pour les émigrés,
- Etoile jaune pour les Juifs.



Cette journée rend hommage à leur mémoire, à leur courage et à ceux qui, malgré l'horreur, ont résisté pour défendre la dignité humaine.

Du 1^{er} au 15 mai : Pauses et Poses

Les planches de photos prises par Pierre Soissons ont été exposées tout l'été au cœur même de Cassaniouze, offrant à tous — habitants comme visiteurs — une véritable galerie à ciel ouvert. Leur présence a suscité la curiosité et l'admiration d'un large public, heureux de découvrir ou de redécouvrir ces visages et ces instants de vie capturés avec sensibilité.

Cette exposition revêtait par ailleurs une dimension particulière : il y a vingt-cinq ans, Pierre Soissons avait fait une promesse, celle de revenir un jour pour photographier à nouveau les habitants de notre commune.



Il a tenu parole. Avec son regard d'artiste et son attachement manifeste au territoire, il a su saisir l'évolution du bourg et la permanence de son esprit festif.

Ses clichés constituent aujourd'hui un précieux témoignage, inscrit entre mémoire locale, identité partagée et émotion collective.

De nombreux cadeaux, offerts par les habitants des

lieux-dits photographiés, ont été remis à M. Pierre Soissons en remerciement de son talent et de son dévouement. Par son travail réalisé bénévolement, il a su figer dans le temps des instants précieux de la vie et de la population de Cassaniouze.

La matinée s'est conclue, comme il est de tradition à Cassaniouze, autour d'une grande tablée conviviale. Les participants ont pu partager un moment chaleureux en dégustant du cochon grillé, préparé avec savoir-faire et apprécié de tous. Un final gourmand qui a prolongé les échanges et renforcé encore un peu plus l'esprit de convivialité qui caractérise notre commune.



PHOTOGRAPHIES DE PIERRE SOISSONS
TEXTES DE PIERRE SOUCHON ET FRANÇOIS LOUBIÈRE

L'idée peut sembler singulière. À Cassaniouze, elle a surgi il y a vingt-cinq ans.
La voilà qui renait aujourd'hui. Un quart de siècle :
le temps nécessaire pour mesurer l'engouement qu'a suscité et que suscite encore le livre de l'an 2000.
Le temps aussi de voir une génération laisser place à la suivante.
Nombreux parmi nous se souviennent des visages et des sourires présents dans ces pages.
Alors, quoi de mieux que de se prêter à nouveau au jeu des photographies ?
Un prétexte original pour se rassembler, partager un moment entre voisins, amis, membres de la même association. L'occasion également de témoigner notre attachement à ce village, à celles et ceux qui le font vivre. Un village riche de moments partagés, d'instants graves, d'histoires racontées.
Et on regarde les nouveaux qui entrent dans la danse.
Dans vingt-cinq ans, peut-être, d'autres regarderont les photos de cette année, poseront les mêmes questions. Et l'on répondrait par des noms, des liens, des anecdotes.
Le jeu de piste se poursuivrait.

Dimanche 18 mai : Ultra Rando



Comme chaque année, l'Ultra Rando a rassemblé de nombreux coureurs ; ils étaient près de 1 000 à prendre le départ.



Mercredi 11 juin : Un moment convivial au pré des étangs - le Cantalou

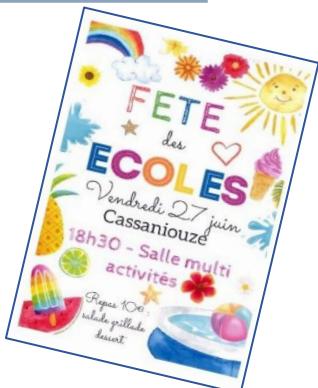
Génération pêche : Le loisir « pêche » pour tous

L'animation « Découverte de la pêche » organisée par l'AAPPMA de Maurs-Chataigneraie a rencontré un véritable succès. De nombreux jeunes se sont initiés avec enthousiasme et ont apprécié les joies de la pêche. Les participantes, équipées de cannes et de patience, ont démontré que la pêche n'est décidément plus une affaire réservée aux seuls pêcheurs aguerris. Une belle réussite qui, à n'en pas douter, donnera envie à certains de venir taquiner le poisson aux beaux jours !



Vendredi 27 juin

Le spectacle des enfants a, comme chaque année, rencontré un vif succès auprès du public présent



Mardi 24 juin



Rencontre avec les gendarmes pour le permis piéton

Dimanche 06 juillet : Les communes aux noms burlesques et chantants

Né en 2003 à l'initiative de Patrick Lasseube (maire de Saint-Lys en Haute Garonne) et Charles Mouly, le festival des communes aux noms burlesques et chantants n'a cessé de rassembler chaque année humour, convivialité et bonne humeur, une cinquantaine de communes aux noms burlesques et chantants. La 22^e édition, baptisée « Les Cerquo'folies Burlesques », s'est tenue en 2025 aux Cerqueux, en Maine-et-Loire. Trois jours d'échanges et de festivités ont une nouvelle fois témoigné du succès de cette manifestation unique en son genre.

L'aventure se poursuivra en 2026, avec un nouveau rendez-vous fixé à Simplé, en Mayenne.



Tous les vendredis du 18 juillet au 22 aout



Les marchés nocturnes de St projet de Cassaniouze

Lancés en 2024 sur les berges du Lot, les marchés nocturnes de **Saint-Projet de Cassaniouze** ont confirmé leurs succès en 2025. Chaque vendredi, du **18 juillet au 22 août**, producteurs locaux et animations culturelles se sont donné rendez-vous pour faire vivre des moments inoubliables à un public conquis.

Petits et grands ont répondu présents, profitant des soirées conviviales, gourmandes et festives, qui contribuent désormais pleinement à l'attractivité estivale de la commune.



De nombreuses activités culturelles ont été proposées, parmi lesquelles le spectacle « Le Chien chien des Babaskerville » offert gratuitement dans le cadre de **Champ Libre - Éclat**, a animé l'une des plus belles soirées de la saison.



Transformés en enquêteurs d'un soir, les spectateurs se sont lancés sur les traces de la redoutable bête, ajoutant mystère et frisson à l'évènement



L'art lié à la technique : la fonte du métal en fusion donne naissance à des cloches uniques



Du vendredi 29 au dimanche 31 aout



La fête de la Sainte-Croix organisée par la Mairie et le Comité des fêtes a soufflé ses 100 bougies lors de trois jours de réjouissances. Les festivités ont débuté dès le vendredi soir avec la remise des clés du village aux conscrits, moment toujours attendu et haut en symboles. Les rues se sont ensuite animées au rythme des bandas, des majorettes humoristiques d'Andouillé, ainsi que des groupes Décibels et Mariol's Country. La soirée s'est poursuivie — en remplacement du feu d'artifice jugé trop risqué — par un spectacle laser époustouflant qui a illuminé le cœur du village et enchanté le public



Le samedi, deuxième jour des festivités, s'est placé sous le signe de la ruralité. Les visiteurs ont pu admirer de magnifiques expositions de bovins, chevaux, dindons, ainsi qu'une remarquable collection de voitures et de vieux tracteurs, véritables témoins du patrimoine agricole local.



La journée s'est conclue autour d'un savoureux repas couscous, animé par les Buzz Brothers, qui ont mis l'ambiance jusque tard dans la soirée.

Une cérémonie mémorielle organisée à l'occasion du centième anniversaire de la fête votive, s'est tenue, le dimanche matin sur la place du village. Ce fut l'occasion de célébrer un siècle d'histoires partagées, de souvenirs gravés dans les mémoires, de musiques, de rires, de bals et de repas festifs... Un siècle pendant lequel notre fête a traversé les générations, les époques, les joies et parfois les épreuves.

Et pourtant, elle est toujours là, solidement ancrée dans notre calendrier communal.





Le dimanche, un temps de mémoire a réuni de nombreuses autorités, placé sous la présidence d'honneur du Secrétaire général de la préfecture du Cantal. Étaient présents des parlementaires, le Président du Conseil départemental, le Président de la Communauté de Communes de la Châtaigneraie cantalienne, ainsi que de très nombreux maires dont certains des communes burlesques. Des représentants du Souvenir Français du Cantal, de l'Union Nationale des combattants (UNC15), de la

Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord (FNACA), ainsi que des autorités civiles et militaires — gendarmes, policiers, sapeurs-pompiers et sécurité civile — qui avaient également répondu à l'invitation au côté des anciens combattants de la commune, les Conscrits de Cassaniouze, des porte-drapeaux et des enfants de l'école communale, et de la participation de l'harmonie de Marcillac qui a fait débuter la cérémonie par le "Chant des Partisans".



Un hommage, accompagné d'un dépôt de gerbes devant le monument aux morts récemment rénové a ensuite été rendu à la mémoire des anciens combattants, enfants de Cassaniouze, morts pour la France lors des conflits de 1914-1918 et de 1939-1945.





Hommage aussi aux présidents successifs du comité des fêtes, depuis sa création en 1925 et à plusieurs personnes ayant œuvré avec dévouement et efficacité pour l'intérêt du village et la vie locale. Tous ont reçu une médaille en reconnaissance de leur engagement. Grâce à leur investissement,

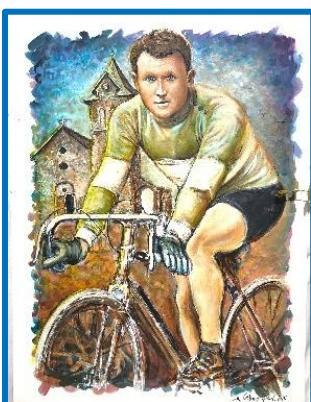
l'esprit de la fête a traversé les décennies.



La matinée s'est achevée par la célébration d'une messe présidée par Mgr Didier Noblot, évêque de Saint-Flour.



Pour clore ce temps commémoratif, M. le Maire a rendu un vibrant hommage à Germain Blanc, coureur cycliste originaire de Cassaniouze, né en 1902. Figure emblématique du sport local, il a marqué l'histoire du cyclisme régional entre 1920 et 1943. À cette occasion, M. Jean-Loup Othenin-Girard, peintre portraitiste, est venu spécialement de Paris pour remettre à la mairie de Cassaniouze son tableau. La remise de l'œuvre s'est déroulée en présence de Stéphanie Blanc, petite-fille de Germain Blanc et de Adrien, son arrière-petit-fils.



Enfin, le dimanche après-midi a été animé par plusieurs spectacles de rue. Le numéro humoristique, acrobatique et poétique de M. Bu a enchanté le public, avant qu'une grande parade ne vienne clôturer en beauté ces festivités exceptionnelles. Ce centenaire de la fête de la Sainte-Croix restera gravé dans les mémoires. Trois jours de célébrations, de partage et d'émotions ont rassemblé habitants, anciens, nouveaux venus et visiteurs de passage autour de ce qui fait l'âme de notre commune : la convivialité, la transmission et l'attachement à nos traditions. Grâce à l'implication des bénévoles, des associations, des partenaires et de tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite de cet anniversaire, la fête poursuit son histoire et continue d'écrire de nouvelles pages. Rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle édition, dans le même esprit, avec la même passion



Dimanche 21 septembre : Fête nationale du drapeau

CASSANIOUZE La voix du Cantal 16/10/25

La fête de la Sainte-Croix, à l'honneur dans le Loiret

Dimanche 21 septembre, la première fête nationale du Drapeau à Villemardier invitait la commune Cassineuse.

Dimanche 21 septembre s'est déroulée la première fête nationale du Drapeau à Villemardier, organisée par l'Union Nationale des Combattants du LOIRET (UNC 45). À cette même occasion nous avons célébré le Centenaire du Bleuet de France.

Au programme

Cette année, à l'honneur au drapeau, envoi de ballons tricolores, et plantation de l'arbre de la mémoire.

C'est au domaine du Château du Bois de Lézardon que plus de 500 personnes, dont 400 portent-drapeau. Une occasion pour l'UNC siège National de rassembler toutes ses associations dédiées à la fraternité des quatre coins de la France. Cérémonie en présence des autorités civiles et militaires, des parlementaires, et des élus.

Cassaniouze en invitée d'honneur

Durant cette journée, la commune de Cassaniouze participait au programme de ce rassemblement.



Le maire de Cassaniouze, Michel Castanier, avec l'association « Le poilu de la Marne », devant le Château de Lézardon.

Le cœur qui est tombé pour elle, aux blessés, et à toutes les victimes des conflits d'hier et d'aujourd'hui. C'est aussi l'espoir d'un renouveau d'une amitié franco-belge qui doit transmettre le respect, la solidarité.

Un premier succès qui donnera lieu à un prochain rendez-vous en 2026, aux côtés d'une autre section départementale de l'UNC.

Le dimanche 21 septembre, une petite délégation de Cassaniouze s'est rendue à Villemardier, dans le Loiret, où elle avait été invitée en tant qu'invitée d'honneur par l'Union Nationale des Combattants du Loiret (UNC). Cette rencontre s'inscrivait également dans le cadre de la célébration du centenaire du Bleuet de France, symbole de mémoire et de solidarité envers les anciens combattants, les victimes de guerre et du terrorisme.

Le bleuet rappelle l'uniforme bleu horizon que les jeunes recrues, les « Bleuets », portaient en rejoignant leurs ainés, les « Poilus », sur les champs de bataille. Il est également reconnu comme la fleur française du souvenir, celle qui poussait dans la boue des tranchées, la seule note colorée dans un paysage dévasté.

Pour les Belges c'est la marguerite et pour les Anglais le coquelicot.

Mercredi 15 octobre : Club des costonhaires

Les membres du club ont vécu une très belle journée placée sous le signe de la découverte. Leur sortie les a conduits tout d'abord à la Maison des Vautours, où ils ont pu en apprendre davantage sur ces rapaces majestueux et sur les actions menées pour leur préservation.

Ils ont ensuite poursuivi leur escapade en visitant l'Aven Armand, célèbre grotte du Causse Méjan, impressionnante par ses quelque 400 stalagmites qui forment un paysage souterrain unique et grandiose.

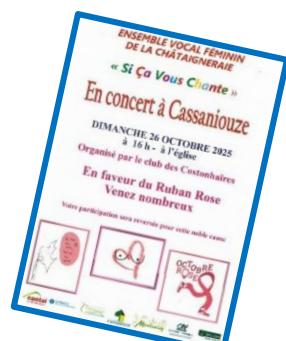


Dimanche 26 octobre : Octobre rose

Pour la seconde année consécutive, la chorale « Si Ça Vous Chante » de Montsalvy a accompagné musicalement le Club des seniors « Les

Costonhaires » dans son engagement en faveur de la prévention du cancer du sein, à l'occasion d'octobre rose.

Une marche de 8 km a également été organisée.



- Le cœur est un oiseau Richard Desjardins
Le toit de ma maison Nana Mouskouri
Le chemin de papa Joe Dassin
L'oiseau et l'enfant Anne Vanderlove
Il est trop tard Georges Moustaki
Je revois la rivière Folklore Cajun
L'arbre est dans ses feuilles Folklore Cajun
Le jour de clarté Graeme Allwright-Hughes Aufsay

- Parle plus bas Dalida
Ils ont changé ma chanson Dalida
La balade des gens heureux Gérard Lenorman
Au chant de l'alouette Les Karrick
Hello Dolly Louis Armstrong
Ma terre, mes racines, mon Cantal Annie Cordy

Chef de Chœur : Georges SAIONI



Samedi 08 novembre : La ronde de la Châtaigneraie



Une journée de plaisir pour les uns, d'efforts plus soutenus pour les autres : ainsi va la Ronde de la Châtaigneraie, rendez-vous sportif devenu incontournable depuis 37 ans. Chaque année, les participants se réjouissent de traverser Cassaniouze, étape appréciée pour son accueil chaleureux et son ambiance conviviale.

Avec sa course à pied en relais, ses parcours cyclo, ses circuits VTT et sa randonnée pédestre, le programme offre une telle diversité que chacun y trouve son bonheur, quel que soit son niveau ou sa discipline de prédilection.

Et, bien sûr, la journée se conclue en beauté par une soirée festive, animée par un orchestre et agrémentée d'un repas que tous savourent avec plaisir. Un moment de partage qui prolonge l'esprit sportif et convivial de cette manifestation.



Lundi 11 novembre : Commémoration

Commémorer le 11 novembre 1918, c'est avant tout rappeler, 107 ans plus tard, la fin d'un conflit qui fût au début du 20ème Siècle, le plus terrible et le plus meurtrier que le monde ait connu.

C'est aussi honorer la mémoire des femmes et des hommes qui ont sacrifié leur vie durant la Première Guerre Mondiale. Par son ampleur inédite et sa violence extrême, ce conflit a laissé une empreinte indélébile dans notre histoire.

Cette date incarne à la fois le souvenir des sacrifices passés et le devoir de mémoire envers tous ceux qui ont donné leur vie pour la Nation comme les 73 enfants de Cassaniouze.



Mardi 16 décembre



Repas de Noël
de l'école



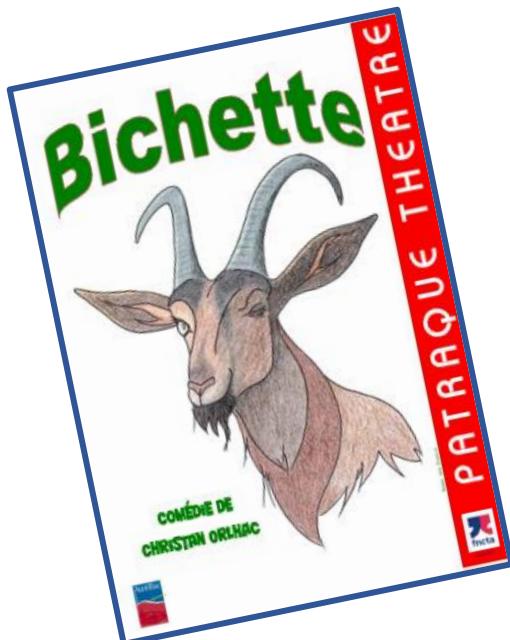


DIMANCHE 18 JANVIER 2026

Salle multi-activités

14h30 - La troupe du Patraque théâtre présente
« Bichette » une comédie de Christian Orlhac

16h30 - Vœux du Maire et verre de l'amitié



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIE DE CASSANIOUZE

1 place Sainte Croix
15340 - CASSANIOUZE

Tel : 04 71 49 90 03

email : mairie.cassaniouze@wanadoo.fr
site internet : www.cassaniouze.fr

Horaires d'ouverture au public

LUNDI	9h à 12h	
MARDI	9h à 12h	9h à 12h 13h30 à 15h
MERCREDI	9h à 12h	9h à 12h
JEUDI		9h à 12h 13h30 à 15h
VENDREDI	9h à 12h 14h à 17h	9h à 12h 13h30 à 15h
SAMEDI		9h à 12h

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tel : 04 71 49 95 56

Déchèterie Lafeuillade en Vézie



Horaires

de la 3^{ème} semaine de septembre à la 2^{ème} de juin

Lundi	13h30 - 17h30
Mardi	13h30 - 17h30
Mercredi	13h30 - 17h30
Jeudi	13h30 - 17h30
Vendredi	8h - 12h
Samedi	8h - 12h
	13h30 - 17h30
	13h30 - 17h30

Jours de fermeture : Dimanche & jours fériés

Rappel : Veuillez-vous munir de votre dernière facture de collecte

Déchets acceptés



Déchets refusés : déchets radioactifs, pyrotechniques, amiante, médicaments, bouteilles de gaz, ordures ménagères, souches d'arbres ...

Informations 04 71 49 33 30 - N°Vert 0 805 295 555 - infosdechets@chataigneraie15.fr

3,5t

10 km/h





PUBLIC

TOUT PUBLIC

HORAIRE

20H30

DURÉE

1H15

TARIFS

10€

3€ -12 ANS

"NUIT NOIRE"

YOUNN LOCARD,
TITWANN & OJÛN

CONCERT DESSINÉ

Créé à partir du roman « La longue route » de l'écrivain-navigateur Bernard Moitessier, Nuit Noire est un spectacle insolite né de la rencontre entre le dessinateur Younn Locard, l'auteur-poète Titwann et le musicien Ojûn. Embarquez à bord du voilier Joshua pour une aventure hors du commun, celle d'un homme et de son bateau, partis de Plymouth en août 1968 pour la première Golden Globe, course autour du monde sans escale et sans assistance, et arrivés à Tahiti après un tour du monde et 303 jours de mer ! Cette épopée devient un voyage de remise en question profonde.

Réservations 04 71 49 33 30

Younn Locard, fauve d'Or du meilleur album au festival d'Angoulême, est à retrouver au festival de la bande dessinée organisé par Aurillac Agglomération les 14 et 15 mars.

VENDREDI 13 MARS